

Notre candidat

**« Unité et rassemblement »,
voici les mots d'ordre pour les
socialistes, à l'issue des Primaires**

Dès l'annonce des résultats, le 16 octobre, Martine Aubry a salué « chaleureusement la victoire de François Hollande. Ce soir, il est notre candidat à la Présidentielle 2012 ».

« L'heure est maintenant au rassemblement », a-t-elle annoncé évoquant « l'équipe de France du changement qui tournera la page de dix ans de droite et de sarkozysme ». Elle a indiqué n'avoir eu, depuis qu'elle est à la tête du Parti Socialiste, « qu'un seul objectif », que « l'un d'entre nous soit élu en 2012 ». « François Hollande est notre candidat, les Primaires l'ont rendu plus fort encore. Je mettrai toute mon énergie et toute ma force pour qu'il soit, dans sept mois, notre prochain président de la République », a-t-elle déclaré.

« Ce soir, j'ai reçu un mandat, impérieux, celui de faire gagner la gauche », a rappelé quelques minutes plus tard, François Hollande, entouré des autres candidats. « Ce que nous venons de réaliser à travers ces Primaires s'imposera à toutes les familles politiques. Ces 55% de suffrages me donnent la majorité large que j'avais sollicité ». 2 860 157 électeurs ont participé au second tour de la Primaire. 1 607 268 d'entre eux (56,57%) ont voté pour François Hollande et 1 233 899 (43,43%), pour Martine Aubry.

« Cette victoire me confère la force et la légitimité pour préparer le grand

rendez-vous de la Présidentielle. J'ai besoin d'un Parti Socialiste solidaire. Je veux être le candidat du respect, du dialogue, de la démocratie. La droite qui n'a rien d'autre à perdre que ce qui lui est le plus cher - le pouvoir ».

« Je ne peux mener ce combat seul, j'ai besoin de l'unité, du rassemblement, d'un PS solidaire », a indiqué le candidat à la Présidentielle. « Je suis un homme de rassemblement - je l'ai montré. J'ai pu, et j'en suis fier, obtenir les soutiens de ceux qui ne pouvaient être présents au second tour. Je veux dire à Martine Aubry que j'ai apprécié la dignité qui a été la sienne.



Faire gagner la gauche !

Ce soir, j'ai reçu un mandat, impérieux, celui de faire gagner la gauche. J'y consacrerai toutes mes forces, toute mon énergie. J'ai la volonté de réussir le changement. C'est le rêve français que je veux ré-enchanter, celui qui a permis à des générations, durant toute la République, de croire à l'égalité et au progrès, c'est pourquoi j'ai fait de l'école de la République la grande priorité de ce qui pourra être demain mon prochain quinquennat. 🇫🇷

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 20/10/2011



Dossier de la semaine

Qui a voté ?



Vie de la Fédération

Un scrutin irréprochable



Interview

4^{es} assises de la
coopération internationale

Avec Héléne Coz

Régression

Sans aucune concertation avec les partenaires sociaux et dans le cadre d'un texte qui ne devait traiter que de la simplification du droit, l'UMP a remis en cause le droit des salariés, reconnu par la Cour de cassation, de s'opposer à un nouvel aménagement de leurs horaires de travail. Désormais, la modulation prévue par un accord collectif du nombre d'heures travaillées, sur une période supérieure à la semaine et au plus égale à l'année, ne constitue plus une modification du contrat de travail. Le salarié perd donc la liberté de s'y opposer.

La droite démontre une nouvelle fois son incapacité à comprendre l'impact de l'organisation du travail sur la vie quotidienne des salariés.

Le Parti Socialiste a dénoncé cet énième coup dur, un coup dur porté aux droits des salariés qui s'ajoute à la longue liste des régressions sociales mises en place par la droite, depuis dix ans.

Un an de préparation



Le succès des Primaires s'explique par le long travail engagé, depuis plus d'un an, par le PS pour organiser ce scrutin inédit.

La première phase a consisté à déterminer l'emplacement des bureaux de vote et les communes concernées par les limites. En accord avec les délégués de circonscription et les secrétaires de section, les périmètres des bureaux de vote Primaires (BVP) ont été définis. Il était possible de constituer plusieurs bureaux Primaires dans une seule commune, à condition de respecter le découpage des bureaux de vote républicain.

Car, et ce fut la seconde étape, les fédérations ont demandé à toutes les communes de leur transmettre leurs listes électorales en précisant bien les bureaux de vote auxquels étaient rattachés les électeurs. A quelques exceptions près, ce recensement, dans le Finistère, s'est déroulé sans grandes difficultés.

Il a également fallu réserver des salles dans les communes retenues pour accueillir un bureau de vote Primaires. Là encore, la quasi totalité des communes, quelque soit l'orientation politique du maire, ont répondu aux demandes de manière tout à fait convenable.

Juste avant l'été, une campagne de porte-à-porte a été menée, pour informer les électeurs.

Ensuite, après la désignation des présidents des bureaux de vote, il a été nécessaire de former l'ensemble des Présidents et assesseurs. Dans cette période, Jean-Paul Vermot, secrétaire fédéral à la formation, et Karim Ghachem, délégué fédéral aux Primaires, ont sillonné la Bretagne pour expliquer aux Présidents comment accueillir et faire voter les électeurs qui souhaitaient participer aux Primaires.

La dernière étape, logistique, consista à stocker, dans un lieu unique et à redistribuer aux 152 présidents de Bureaux de vote Primaires, le matériel de vote (listes électorales, stylos numériques, enveloppes, bulletins etc.). Pour le Finistère, cela représentait un volume de 7m³.

Qui a voté ?

Qui sont les électeurs des Primaires ? « Des hommes et des femmes de gauche qui voulaient participer à la désignation du candidat socialiste pour l'élection présidentielle », expliquent les présidents des bureaux de vote.



Le procès-verbal de Molène

D'abord, ces électeurs étaient motivés et ne se sont pas déplacés par curiosité. « Dans mon bureau qui regroupait sept communes, il fallait vraiment faire un effort pour venir voter à Bourg-Blanc, par exemple, lorsqu'on habite à Kernilis », souligne Serge Rousseau. « Ils savaient exactement ce qu'il fallait faire et nous avons noté que plusieurs électeurs ont laissé bien plus que l'euro minimum pour participer au vote », note Michel Dath, président du bureau de vote de Pont-l'Abbé.

« Nous n'avions qu'un bureau de vote dans la commune et des files d'attente se sont constituées en particulier en milieu de journée », rappelle Claire Maléjac, présidente du bureau de vote de Plougastel-Daoulas. « Mais, même au moment de grande affluence, aucun électeur ne s'est plaint de l'attente ». « L'ambiance était très bon enfant et chaleureuse », confirme Michèle Casu, présidente du bureau de vote de Plouédern.

Jean-Pierre Delattre, président du bureau de vote de Saint-Thégonnec, préfère évoquer le « sérieux » des électeurs. « Ils sont venus parce qu'ils avaient un message à faire passer », a-t-il pu constater.

Ce sont des électeurs de gauche qui se sont déplacés. Car, contrairement à la crainte émise à plusieurs reprises dans la phase préparatoire, les électeurs de droite n'ont pas pollué le scrutin. Certains présidents ont pu voir, ici ou là, un

conseiller municipal étiqueté UMP participer au vote. Mais, cela reste très marginal. En revanche, des militants du PC ou d'EELV ou de groupes municipaux divers gauche ont participé à ce vote.

Mais, plusieurs présidents, en particulier dans des petites communes rurales, ont noté que certains électeurs, n'ont pas osé se présenter au bureau de vote. « Nous avons enregistré 27 votes au premier tour, à Molène », rappelle la présidente du bureau, Rozenn Benech-Gacic, « mais plusieurs électeurs m'ont indiqué dans la semaine qu'ils ne voulaient pas être catalogués à gauche ». « On a ressenti le même phénomène à Plouédern », confirme Michèle Casu, qui se félicite tout de même qu'un certain nombre de personnes ont bravé les tabous, allant même jusqu'à évoquer « des coming out » de gauche.

Ce vote représente un moment important pour la campagne présidentielle de 2012. D'abord, parce que des millions de Français se sont déplacés et que notre candidat peut ainsi se targuer d'une véritable légitimité contrairement à ses concurrents et, en particulier, le Président sortant. Ensuite, des milliers de sympathisants de gauche ont laissé leurs coordonnées et pourront ainsi être informés des initiatives des socialistes durant la campagne présidentielle.



Près de 60 000 électeurs dans le Finistère

Reste maintenant à analyser l'impact de ce mode de désignation sur l'organisation du PS. « Nous sommes passés avec ce vote d'un parti de type léniniste, né avec la révolution industrielle, à un parti vraiment en phase avec la société numérique », explique Gilbert Gramoulé, président du bureau de vote du Braden, à Quimper. « Les électeurs se sont saisis de cet outil qui va provoquer une métamorphose des partis. Ils devront être mieux connectés avec la société, tout en restant des instruments de réflexion idéologique ». 🇫🇷

Un scrutin irréprochable

Les votes et la centralisation des résultats des Primaires se sont déroulés sous le regard et le contrôle de la CRDV (Commission de recensement des votes), présidée par Jacques Serba, représentant la Haute autorité des Primaires dans le Finistère, et composée de Jean Mobian et d'Alix Vourch.



La vérification des résultats par la CRDV

Les dimanches 9 et 16 octobre, ils se sont rendus, comme Sylvain Éliès, Karim Ghachem et Marc Coatanéa dans les bureaux de vote pour vérifier le déroulement du scrutin. Ils ont ainsi pu constater que l'ensemble des opérations se sont déroulées dans de très bonnes conditions.

Pour la validation des votes, plusieurs étapes étaient nécessaires. Lorsque les bulletins avaient été dépouillés et les résultats proclamés, le président du

bureau, en présence des assesseurs, appelait un audiotel pour donner les scores.

Ces données étaient transmises par un serveur sur le site des Primaires. Ensuite, le Président devait se rendre, avec le procès verbal, le stylo numérique qui avait servi à le rédiger et les listes d'émargement, au bureau centralisateur à Brest.

Là, le stylo était « déchargé » et les membres de la CRDV vérifiaient que les informations transmises par audiotel étaient bien conformes. Ce n'est qu'après cette vérification que les résultats étaient validés. Au moindre doute, le résultat d'un bureau restait en attente pour vérification.

Toutes ces opérations se sont déroulées sous le contrôle de Patrick Fiévée, huissier de justice. Il s'est assuré que les listes électorales étaient bien placées sous scellés entre les deux tours. Il peut également attesté que toutes les listes électorales ont été centralisées pour être détruites, comme le Comité national d'organisation des Primaires s'y était engagé. 🇫🇷

Interview

4^{es} assises de la coopération internationale

Avec Hélène Coz

« A l'initiative de la Région Bretagne se tenaient, les 14 et 15 octobre, les Assises de la coopération internationale, à Rennes », nous explique Hélène Coz, conseillère régionale des Côtes-d'Armor.

manières. D'abord, nous sommes engagés dans des actions de partenariat décentralisé avec Madagascar et Haïti. Il s'agit là d'engagements institutionnels.

Ensuite, la Région Bretagne soutient les projets des associations, très nombreuses dans notre région. Deux fois par an, nous examinons les projets. Tout est très codifié et les critères sont très précis. Notre soutien va en priorité aux actions qui visent à renforcer la sécurité alimentaire, pour répondre aux besoins des populations, à développer la formation et à renforcer la promotion sociale et civique des femmes. La Région est aussi à l'origine des assises de la coopération internationale, qui se tiennent tous les deux ans.

Cap Finistère : Justement, sur quoi ont porté les débats des 4^{es} assises ?

Hélène Coz : Elles étaient intitulées cette année : comment enraciner la solidarité internationale dans les territoires, ici et là-bas ?

Des représentants d'Afrique et d'Amérique latine ont apporté leurs témoignages. Les débats se sont organisés autour de quatre ateliers de manière à répondre à quelques questions essentielles comme : comment les associations et les collectivités peuvent-elles faire mieux connaître au grand public les actions qu'elles conduisent et les motivations qui les fondent ? Comment mieux contribuer au développement des territoires partenaires ? Quelle place pour les actions d'éducation au développement ? Ou comment renforcer les compétences des partenaires du Sud pour assurer une pérennité des actions ?

Comme vous pouvez le constater, nous sommes vraiment dans une démarche de partenariat qui vise à soutenir le tissu associatif breton, très dense et actif, et à répondre aux besoins des populations du sud dans le respect des principes du développement durable. 🇫🇷



Cap Finistère : Que représente l'ABCIS ?

Hélène Coz : L'ABCIS (Acteurs Bretons de la Coopération Internationale et de la Solidarité) coordonne l'action des acteurs dans le domaine de la solidarité internationale, soit en apportant de l'information, soit en aidant au montage des projets. L'ABCIS n'intervient pas directement mais fédère les acteurs.

Cap Finistère : Comment se traduit le soutien de la Région ?

Hélène Coz : Il se traduit de deux

Agenda

22 octobre
Convention nationale
après les Primaires.

24 octobre
20h00 : Conseil fédéral
à l'Espace François
Mitterrand de
Pont-de-Buis.

5 novembre
De 10h00 à 16h00 :
Journée de débats
consacrée à la santé.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 928 - Vendredi 21 octobre 2011
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Primaires : résultats du second tour

PRIMAIRE CITOYENNES

Les 9 et 16 octobre 2011

VOTEZ!

Les résultats du second tour
des Primaires, validés par la
CRDV sont les suivants :
sur les 152 bureaux du
Finistère :

58 608 votants
273 blancs et nuls.

Martine Aubry 25 394 (43,5%)
François Hollande 32 941
(56,5%).

HES Finistère



Adeline Raymond, enseignante
à l'UBO, prend la suite d'Yves
Formentin à la présidence de
HES (Homosexualité et socia-
lisme), dans le Finistère.

Nitrates : Jean-Yves Le Drian réclame de la cohérence

Le Gouvernement vient de
publier un décret assouplissant
les conditions d'épandage des
effluents d'élevage. Pour Jean-
Yves Le Drian c'est l'incompré-
hension qui domine.

« En Bretagne, les représen-
tants et services de l'État ont
saisi la gravité de la situation
et se sont mis au travail avec
le Conseil régional et les col-
lectivités, pour lutter contre les
algues vertes. En témoigne,
vendredi dernier, la signature
du contrat de la Baie de Saint-
Brieuc, après un an de travail
collectif. Dans le même temps,
à Paris, on signe des décrets
qui envoient des messages
totalement contradictoires.

On ne peut pas dire, d'un
côté, que l'on veut résoudre le
problème des marées vertes et
de l'autre, assouplir les condi-
tions d'épandage. Avec de
tels signaux, le Gouvernement

prend le risque de relancer le
contentieux avec les autorités
européennes.

Je réclame de la cohérence
au Gouvernement. Si l'objec-
tif de lutte contre les marées
vertes est véritablement sin-
cère, il faut s'en donner les
moyens et retirer ce décret
sans délais », conclut le Prési-
dent du Conseil régional.

Action de groupe

Bien que promise par Nicolas
Sarkozy, l'action de groupe,
équivalent des « Class action »
américaines ne verra pas le
jour en France. « Je deman-
derai au Gouvernement de
présenter rapidement, au Par-
lement, un projet de loi inscri-
vant l'action de groupe dans
le droit français », avait promis
le Président Sarkozy, dans un
courrier adressé à 60 millions
de consommateurs.

« Nous avons cette semaine
l'opportunité de combler ce
trou puisque le Gouvernement
défendait, par la voix de Fré-
déric Lefèvre, un projet de loi
"renforçant les droits, la pro-
tection et l'information des
consommateurs". Nous pou-
vions même nourrir quelques
espoirs, puisque le Ministre
avait ardemment défendu cette
perspective quand il était –
fugacement, certes – député »,
rappelle Jean-Jacques Urvoas
sur son blog <http://www.urvoas.org/>

Mais, à la place, il a préféré
nous présenter la médiation.
Certes, ce n'est pas complète-
ment inutile, mais si elle peut
régler quelques problèmes par-
ticuliers, elle n'a pas l'effet de
médiatisation "pour l'exemple",
souvent indispensable et que,
seule, permet une prise en
charge globale.

Et pour que Marianne chante à nouveau



Gilles Le Bail, délégué général
de la Fédération française des
Maisons des jeunes et de la
culture, auteur de « Et pour que
Marianne chante à nouveau »,
animera un dîner-débat, le
9 novembre à 18h30 à la salle
de l'Astrolabe, au Relecq-
Kerhuon.

Inscriptions (5 euros) au
02 98 53 20 22

Annonces légales & judiciaires

SELARL MICHEL PETERS
SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact@cabinetpeters.fr

PHARMACIE DE L'ÉGLISE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 250 000 euros
Siège social : 11, rue Danton
29480 LE RELECQ-KERHUON
453 709 081 RCS BREST

Par délibérations en date du 13 août
2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire
autorise la réduction du capital social de
250 000 euros à 156 270 euros par annula-
tion des parts, sous la condition suspensive
de l'absence d'oppositions émanant des
créanciers sociaux.

Le procès-verbal constatant la décision
sera déposé au Greffe du Tribunal de com-
merce de BREST à l'issue de la présente
publication.

Pour avis,
La Gérance.

PIERRE LE REST

Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

ÉTABLISSEMENTS

ABGRAL ABHAMON
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Lieudit Le Quinquis
29800 LANDERNEAU
636 820 227 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du
23 décembre 2010, l'associée unique, sta-
tuant en application de l'article L.223-42 du
Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait
pas lieu à dissolution de la société.

Mention sera faite au RCS BREST.

Pour avis.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact@cabinetpeters.fr

BOOKBEO

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 46 000 euros
Siège social : 6, Gorré Menez
29590 ROSNOEN
508 566 916 RCS QUIMPER

Aux termes d'une délibération en date du
21 septembre 2011, la collectivité des asso-
ciés a nommé en qualité de cogérants pour
une durée illimitée : Madame Christel LE
COQ, demeurant Rest - 29460 HANVEC,
Monsieur Damien MUTAMBAYI, deme-
urant 10, Gorré Menez - 29590 ROSNOEN
et Monsieur David LE MEUR, demeurant
14, venelle de la Poterie - 29000 QUIMPER.

Pour avis,
La Gérance.

ADDITIF À L'ANNONCE LÉGALE PARUE LE 7 OCTOBRE 2011

Afin de rajouter la qualité de gérant-
associé pour Monsieur HINGANT Ludo-
vic, demeurant 7, rue de la Mairie - 29460
HANVEC, concernant la société SNC MLH.